

Saint Jean le Blanc

n°90 • juin 2024

& VOUS



FESTIVITÉS

Estivales

Festivités estivales

p. 8

Un budget ajusté !

p. 12

Une police municipale
de proximité renforcée

p. 13

3 VIE MUNICIPALE

Pascal LANSON

4 RETOUR EN IMAGES

6 TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Stade Lionel Charbonnier
Ascenseur extérieur du château
Restaurant scolaire - Ecole Demay Vignier
Travaux d'été
Adoptez les bons réflexes
Aménagement du logement rue Creuse

8 FESTIVITÉS ESTIVALES

10 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Personnes vulnérables ou isolées
Réserve Communale de Sauvegarde
Fortes chaleurs / Recommandations

10 ASSOCIATIONS

11 MISE À L'HONNEUR

William BOUHIER
Ouverture du parc de Loire

12 BUDGET 2024

13 SERVICE MUNICIPAL

Zoom sur la police municipale

14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Expressions politiques
Date du prochain conseil municipal

15 ETAT-CIVIL

15 UN NOM, UNE HISTOIRE

La rue des Capucins
Nouvelle association



Édito

Le titre de votre bulletin résume parfaitement les prochaines semaines qui vont rythmer votre quotidien : Les festivités estivales !

Comme l'année dernière, nous tenons à vous offrir un large éventail d'activités vous permettant de profiter au maximum des beaux jours qui se profilent.

Des activités autour de la littérature et des jeux à la bibliothèque ; des activités autour de la musique, avec le retour du set electro et une nouveauté, la fête de la musique au parc du Château ; des activités autour du cinéma, avec vos deux séances de Ciné plein air et, ici encore une nouveauté, Ciné-Mémoire à Montission ; des activités autour du sport, avec les Échappées à vélo, le même jour que la Route de la Rose ; et enfin votre traditionnelle fête de la Saint Jean, organisée par l'association Fêtes et Loisirs, ponctuée par son feu d'artifice sur la levée et son bal place de l'Église. En résumé, une offre riche et variée, détaillée au sein de ce bulletin.

L'été rime aussi avec tranquillité. Comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances, orchestrée par notre Police Municipale, est reconduite. Il suffit de vous inscrire sur le site de la Ville ou de vous rendre à la Mairie. Une Police Municipale enrichie de plusieurs agents, comme nous vous l'avions promis. Cinq policiers municipaux, bientôt six, sont désormais à votre service, permettant une présence sur le terrain plus régulière et plus visible. Nous tenons à vous proposer dans ce numéro un zoom sur leurs activités.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon été à toutes et à tous. Profitez pleinement de cette période propice pour penser à vous et à vos proches.

Thierry CHARPENTIER
Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc
Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



PASCAL LANSON



Comme vous l'avez certainement appris, notre collègue, notre ami Pascal Lanson, Adjoint aux finances, à l'emploi et aux activités économiques de notre commune, est décédé tragiquement le 1^{er} mars 2024.

Et c'est avec une profonde sidération et une infinie tristesse que nous partageons de nouveau cette information au sein de ce bulletin.

Sa disparition laisse un vide immense, au sein de notre commune, mais également et surtout dans nos cœurs. Toutes nos pensées vont en direction de sa famille, de son épouse et de ses enfants. Nous partageons leur chagrin et leur peine et nous les soutenons dans cette épreuve.

Pascal Lanson était un homme d'engagement.

Il était élu depuis 2014, tout d'abord en tant que conseiller municipal d'opposition pendant 6 ans sous la mandature de Christian Bois et pendant plus de 2 ans sous la mandature de Françoise Grivotet.

En février 2023, il devient Adjoint aux finances, à l'emploi et aux activités économiques sous la mandature de l'actuel Maire Thierry Charpentier.

Il a passé de nombreuses années au sein de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) sur les écoles de notre commune et il a marqué de son empreinte l'action militante en faveur d'un enseignement de qualité pour tous. Un engagement sans faille, en étant toujours sur le terrain pour les différentes activités à organiser.

Il était également très engagé dans les associations sportives de notre commune comme le karaté et le basket-ball.

Pascal Lanson était un membre précieux pour notre équipe et nous lui sommes reconnaissant pour tout le travail effectué. Nous perdons un homme remarquable avec de grandes valeurs humaines, toujours souriant, de bonne humeur et très généreux. Son héritage de professionnalisme et d'excellence continuera à inspirer et à guider ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de travailler avec lui.





**CHASSE AUX ŒUFS
DANS LE PARC DU CHÂTEAU**
30 MARS 2024



**LE CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES VISITE LE SÉNAT**
13 MARS 2024



CHEVAUCHÉE DE JEANNE D'ARC
1^{ER} MAI 2024

RETOU EN



RÉUNION PUBLIQUE
15 MAI 2024



**GYMNASSE RENOMMÉ GYMNASSE
MARIE-AMÉLIE LE FUR**
15 MAI 2024



GRAND MÉCHANT RENARD
20 AVRIL 2024



**DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS
AVEC ORLÉANS MÉTROPOLE**

13 MARS 2024



CARNAVAL

6 AVRIL 2024

R IMAGES



**RÉUNION PUBLIQUE - RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**

28 MARS 2024



**THÉÂTRE
NOBEL ET BERTHA**

22 MARS 2024



REMISE DES CARTES D'ÉLECTEUR

12 AVRIL 2024



RÉUNION RÉSERVE COMMUNALE

MARS 2024

AVANCÉE DES TRAVAUX AU STADE LIONEL CHARBONNIER



Club-House - Stade Lionel Charbonnier

Les travaux des vestiaires et du Club House avancent. Les bâtiments seront livrés pour la fin d'année.



Vestiaires - Stade Lionel Charbonnier

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CHÂTEAU

Les travaux pour la mise en place de l'ascenseur au château débuteront en septembre-octobre et devraient durer 1 mois. Il sera positionné sur le pignon Nord du Château.



Photo montage non contractuelle du futur ascenseur

RESTAURANT SCOLAIRE À L'ÉCOLE DEMAY VIGNIER

La construction du nouveau restaurant scolaire débutera cet été pour une durée de 12 mois. Deux nouveaux préaux seront également installés durant ces grandes vacances, un dans chaque cour.

LES TRAVAUX D'ÉTÉ



- Les agents des services techniques vont profiter de la période estivale pour le réaménagement des sanitaires des écoles maternelles Maurice Genevoix et Jean Bonnet.
- Deux espaces de stockage seront également installés au sein des écoles Jean Bonnet et Maurice Genevoix, ce qui permettra le rangement des différents jouets et modules d'activités ludiques.

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !



De nouveaux bacs ont été installés récemment dans le cimetière afin de guider les visiteurs dans le tri de leurs déchets.

Merci d'avance pour votre implication !

POUR UN BON RECYCLAGE, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

Déposez vos bio-déchets (terre végétale et plantes) dans les bacs prévus à cet effet !



Les autres déchets (pots plastiques, ...) doivent être jetés dans les bacs poubelles situés à l'entrée du cimetière.



AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT RUE CREUSE POUR L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La commune vient de finaliser la transformation du logement du 13 rue Creuse en cabinet médical et paramédical pouvant accueillir des professionnels de santé. Dès le 1^{er} juin prochain, 1 kinésithérapeute y sera installé.

Il reste un espace de 11m² vacant pour un nouveau professionnel médical ou paramédical, n'hésitez pas à contacter la mairie si cet emplacement vous intéresse.



Route de la Rose en Fête



DIMANCHE 16 JUIN

Parc du château

9h à 13h

Venez partager un moment en famille ou entre amis dans le parc du Château et profiter des animations mises en place comme un escape game exceptionnel ! Votre mission sera de retrouver la trace de la rose en or. Parcourez la roseraie, résolvez des énigmes et suivez les indices pour découvrir le lieu où se cache cette rose dorée légendaire.

Prêts à relever le défi de l'escape game
« À la Recherche de la Rose Dorée » ?

Venez également déguster le fameux cocktail à la rose !



+ d'infos

FESTI Esti



Les échappées à vélo

C'est le moment de sortir votre vélo et de rejoindre les Echappées à vélo à l'espace Montission pour un magnifique circuit à travers la ville.

**RENDEZ-VOUS
DIMANCHE 16 JUIN de 9h à 13h**

Départ de Montission entre 9h et 11h
Parcours de 23 km

Randonnée gratuite et accessible à tous !
Info : www.echappesavelo.fr



Des créations et des livres

Mercredi 26 juin - 15h

Bibliothèque



BIBLIOTHÈQUE
hors les murs

JUIN - JUILLET

les mercredis matin
à partir de 10h30

Kiosque du Château



**VENDREDI
28 JUIN**

19h à 01h

Les DJ KOLD et GALBINUS
vous feront vivre
une soirée exceptionnelle
dans le parc du Château !

Cet été,
ADOPTE UN ROMAN
Période estivale



Bibliothèque municipale
Retrouvez le règlement du challenge sur
www.saintjeanleblanc.com

VITÉS

Fêtes
de la Saint-Jean

TOUTES LES MANIFESTATIONS SONT
GRATUITES ET OUVERTES À TOUS
DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES !

FÊTE de la Saint-Jean

Organisée par le Comité des Fêtes et Loisirs
en partenariat avec la Ville de Saint-Jean-le-Blanc
Avec la participation de l'École Municipale de Musique

SAMEDI 22 JUIN

- 16h30 - Parc du Château - Concert des élèves de l'École Municipale de Musique
- 20h00 - Église Saint-Jean-Baptiste - Concert du Quintette à vent
- 20h30 - Place de l'Église - Vente de flambeaux et de lampions avec animation de sculptures sur ballon
- 21h45 - Place de l'Église - Départ de la retraite aux flambeaux
- 22h30 - Levée des Capucins - Feu de la Saint-Jean
- 22h45 - Levée des Capucins - Feu d'artifice
- 23h-2h00 - Place de l'Église - Bal

DIMANCHE 23 JUIN

Parc du Château

- De 8h à 18h - Vide-grenier et animations
- 12h00 - Apéritif musical avec les Amis de l'École de Musique



Fête de la Musique

Vendredi 21 juin

À partir de 18h

Parc du Château

- 18h00 : audition des élèves de l'École Municipale de Musique
- 19h00 : concert des professeurs de l'École Municipale de Musique
- 20h00 : chorale avec Nicole NIETO
- 20h30 : concert du groupe IN VITRO avec Stéphane ENGEL
- 22h30 : concert du groupe AfterThat avec Henri POISSON

EXPO artistique municipale



DU SAMEDI 15 JUIN AU DIMANCHE 23 JUIN 2024



Les samedis et dimanches
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Du lundi au vendredi de 14h à 18h

L'exposition vous ouvrira ses portes
du samedi 15 juin au dimanche 23 juin
au Château de Saint-Jean-le-Blanc.
L'invité mis à l'honneur cette année
n'est autre que Gilles Martel, peintre
plusieurs fois primé !

CINÉ plein-air



Projection exceptionnelle de 2 films
dans le parc du château :

- Mission Impossible - Dead Reckoning
Samedi 6 juillet - 22h30

- Barbie
Samedi 31 août - 21h30

Si vous disposez d'un siège, apportez le !
N'hésitez pas à apporter votre plaid
en fonction de la météo ...

Espace Montission en cas d'intempéries !

Infos : www.saintjeanleblanc.com



JEUX DE SOCIÉTÉ



JUIN - JUILLET - AOÛT
les vendredis
de 16h à 18h
Bibliothèque municipale

CINÉ Mémoire

Espace Scénique de Montission
Entrée libre et gratuite

DE GAULLE | Mercredi 17 juillet - 16h
LA GRANDE VADROUILLE | Mercredi 21 août - 16h

PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES



Le registre municipal des personnes vulnérables est en cours de mise à jour par le Centre Communal d'Action Sociale. Si vous êtes une personne vulnérable ou isolée, il est important de vous **réinscrire sur ce registre**.

Dans ce cas, merci de contacter **la mairie au 02 38 66 39 61** ou de renseigner le formulaire à disposition sur le **site de la ville : www.saintjeanleblanc.com**

RÉSERVE COMMUNALE DE SAUVEGARDE

La Réserve Communale de Sauvegarde a été mise en place en mars dernier. Les membres de cette réserve sont déjà très actifs et ont déjà été sollicités pour assurer la sécurité à l'occasion du passage du carnaval sur la commune.

Si vous souhaitez faire partie de cette réserve, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 38 66 39 61.

RÉFLEXES À AVOIR EN CAS DE FORTES CHALEURS

RECOMMANDATIONS DE **SANTÉ PUBLIQUE FRANCE**

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

Comment me protéger ?



ASSOCIATIONS

LA VILLE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC EST OFFICIELLEMENT LABELLISÉE « GUID'ASSO ORIENTATION »



Le Pôle Vie Associative, Culturelle et Sportive vous présente GUID'ASSO, le réseau national d'appui à la vie associative. Le réseau est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État, Le Mouvement Associatif et les collectivités. Il a pour but d'améliorer le service d'appui aux associations, de renforcer les acteurs de l'appui et de co-construire une stratégie territoriale durable de l'appui aux associations.

Depuis le 1^{er} février, grâce au soutien des élus et à l'engagement du Pôle Vie Associative, Culturelle et Sportive, la Ville de Saint-Jean-le-Blanc est officiellement labellisée « *Guid'Asso Orientation* ». Avec plus de 300 associations inscrites au Répertoire National des Associations à Saint-Jean-le-Blanc, dont une soixantaine référencées et accompagnées quotidiennement par la Ville, la Ville se dote ainsi d'outils puissants et de partenaires efficaces pour améliorer le suivi et l'accompagnement des associations de son territoire.

Retrouvez l'ensemble des acteurs Guid'Asso de votre territoire et plus d'informations sur : www.ac-orleans-tours.fr/guid-asso-123070 et auprès de Thomas GRENÊCHE, référent à la vie associative.

WILLIAM BOUHIER, JEUNE POMPIER

La ville de Saint-Jean-le-Blanc a le privilège de compter parmi ses effectifs William Bouhier, jeune pompier volontaire. La ville a signé en janvier dernier une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret (SDIS), dont l'objectif est de développer l'enseignement et la mise en pratique du secourisme. En effet, quand son emploi du temps le lui permet, William se rend disponible pour des interventions SDIS, missions de secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que de la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cas de péril.

Dès son plus jeune âge, William a été immergé dans le métier de pompier. A l'âge de 22 ans, il rejoint la brigade des pompiers volontaires de Sandillon, toujours animé par la même détermination et le même engagement. Il est aujourd'hui pompier de 1^{ère} classe pour la caserne de Saint-Jean-le-Blanc et reste prêt à intervenir si cette dernière



a besoin de lui. Parallèlement, il intègre le service des espaces verts de la mairie de Saint-Jean-le-Blanc en 2015 en tant qu'apprenti et devient titulaire en 2020.

Quelques chiffres à noter :

Chaque jour, sur l'ensemble du territorial national, les sapeurs-pompiers effectuent plus de 12 000 opérations de secours.

Les 200 000 Sapeurs-Pompiers volontaires, soit 86 % des effectifs des SDIS, assurent la grande majorité des interventions du service public d'incendie et de secours, en particulier hors des grandes agglomérations.

Il faut savoir que la caserne de Sandillon réalise en moyenne 250 interventions par an et celle de Saint-Jean-le-Blanc plus de 300.

Il existe 2 types d'intervention, 80% sont des secours à victime et 20% sont liées à des incendies.

La ville de Saint-Jean-le-Blanc souhaite mettre en lumière le dévouement et le courage nécessaires pour exercer ce beau métier et espère, à travers cet article, inciter à contribuer à la sécurité en devenant pompiers volontaires. L'encouragement de ce volontariat constitue, de plus, un prolongement de l'action des collectivités locales vis-à-vis du développement de l'enseignement et de la mise en pratique du secourisme.

OUVERTURE DU PARC DE LOIRE



© Photo Mathilde POTES

Le rendez-vous tant attendu est enfin arrivé ! Les activités au Parc de Loire de Saint-Jean-le-Blanc reprennent de plus belle pour la période estivale. A noter que depuis la mi-mai, une nouvelle guinguette est venu remplacer l'ex Îlot 4 au cœur du parc de Loire sur l'île Charlemagne. Venez profiter de cette aire de loisirs réaménagée et du magnifique plan d'eau. Cet espace arboré vous invite à la détente et à la pratique du sport tel que le vélo, le jogging et diverses activités nautiques.

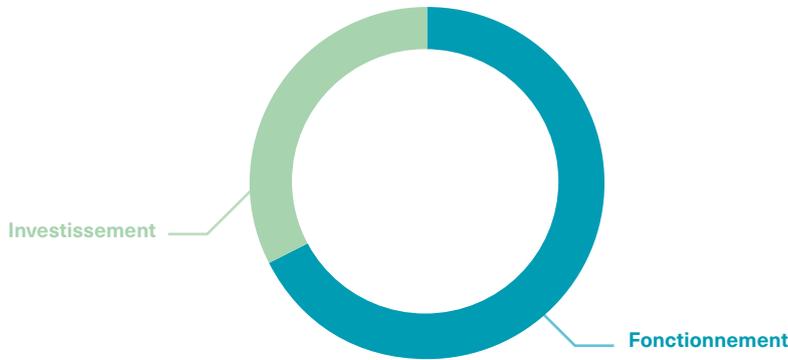
Retrouvez également les différentes aires de jeux et terrains d'activité : beach volley, basket, handball, minifootball, baseball, volley ball, ping pong, pétanque, paintball, accrobranche et aqua-parc... sans oublier les différentes activités pratiquées sur le plan d'eau.

Notez également que de juin à septembre, la baignade est autorisée dans une zone surveillée.

Budget 2024

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET 2024 - EN €

Fonctionnement	14 381 749 €
Investissement	6 844 401 €



Pas d'augmentation d'impôt

Montant de la dette

65,80 euros/habitant

contre 797 € pour les villes de moins de 10 000 habitants en 2022

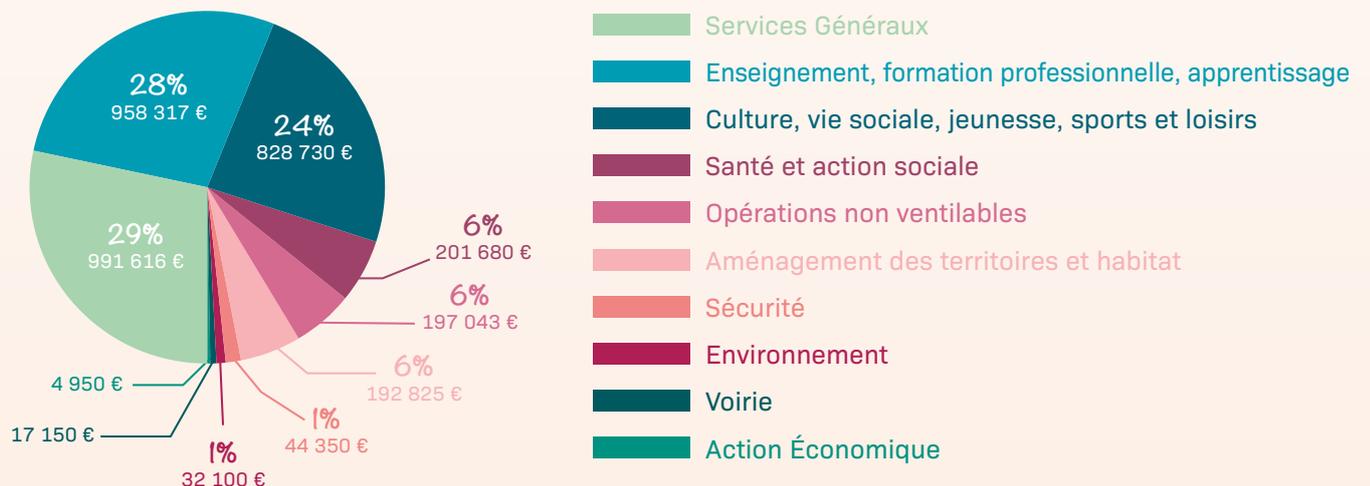
Taux d'épargne brut

8.05 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT





ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE



Vous les avez très probablement déjà croisés dans les rues de Saint-Jean-le-Blanc, les membres de l'équipe de la police municipale de la ville sont désormais au nombre de 6, un agent d'accueil et 5 agents de police. Un nouveau policier viendra très prochainement renforcer l'équipe en place.

- Lionel, chef de service
- Véronique, agent d'accueil du service
- Frédéric, brigadier-chef Principal
- Guillaume, brigadier-chef Principal
- Mentaliss, gardien-brigadier
- Louis, gardien-brigadier

Afin de permettre aux agents d'être davantage présents sur le terrain tout le long de la journée, leurs horaires ont été réaménagés et une présence policière est donc à présent effective de 7h30 à 20h45.

La police municipale de la ville est avant tout une police de proximité qui passe par le maintien de l'ordre public, le respect des lois et des règlements locaux et la sécurité des citoyens.

Cette approche policière met l'accent sur le renforcement des liens entre la police et la communauté locale. La police de proximité vise à prévenir les crimes et délits en établissant une présence régulière et visible dans les rues de Saint-Jean-le-Blanc. Cela peut inclure des patrouilles, des interactions fréquentes avec les résidents et des programmes de sensibilisation. L'objectif est de favoriser la confiance mutuelle entre la police et les citoyens, ce qui peut conduire à une collaboration plus efficace dans la résolution des problèmes locaux de sécurité.

Notre équipe de policiers est donc présente à l'occasion de nombreuses interventions :

- Présence aux abords des écoles
- Surveillance du marché
- Interventions sur les dégradations, incivilités, occupations non autorisées d'espaces publics, prévention d'actes malveillants ou dangereux
- Actions de prévention routière à destination de la jeunesse. Pour plus d'information, n'hésitez pas à lire l'encart ci-contre.
- Intervention pour accidents de la circulation, secours à la personne,...
- Lutte contre les incivilités routières et opérations de contrôle

- Protection de l'environnement
- Sécurité à l'occasion des manifestations communales
- Intervention pour divagations d'animaux et incidents animaliers
- Gestion des objets trouvés.

La sécurité et la tranquillité publique restent les priorités des actions du service, ce qui nécessite un lien permanent avec la Police Nationale d'Orléans.

APRÈS-MIDI SÉCURITÉ VÉLO

MERCREDI 19 JUIN
DE 14H À 18H
PLACE DE L'ÉGLISE



3 stands seront installés sur la place de l'Église :

- Un stand de gravage
- Un stand de remise en état de votre vélo
- Un atelier de prévention routière sur les thèmes suivants :
 - Les équipements de sécurité à vélo
 - Le partage de la route
 Cet atelier est destiné aux familles !

POLICE MUNICIPALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

policemunicipale@saintjeanleblanc.com
02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05



Mairie - Place de l'église - B.P. 07
45655 SAINT-JEAN-LE-BLANC Cedex
02 38 66 39 61
www.saintjeanleblanc.com  

GROUPE MAJORITAIRE

Chères albijohanniciennes, chers albijohanniciens,
Comme depuis le début de notre mandature, notre ligne directrice est l'action et le travail pour vous et notre commune de Saint-Jean-le-Blanc.

Ce ne sont pas les manipulations, le dénigrement, les mensonges, la calomnie et enfin la diffamation qui affecteront notre détermination.

Le doute raisonnable est quelque chose de bon pour la démocratie. Il fait réfléchir et avancer. Mais celles et ceux qui entretiennent un doute déraisonnable sur notre action, dans le seul but d'essayer d'instaurer un climat de défiance et espérer une récupération politique, n'apportent rien à notre ville et ses habitants et ne méritent que notre indifférence.

Nous, nous œuvrons pour l'avenir de Saint-Jean-le-Blanc ! Et cette volonté positive se traduit par la poursuite de nos engagements de campagne.

La concrétisation la plus visible est celle des infrastructures. Ainsi le premier trimestre a vu les projets devenir réalité. Le club-house et les vestiaires au stade Lionel Charbonnier s'érigent rapidement, les travaux pour la construction du restaurant scolaire à l'école Demay-Vignier sont engagés et ceux pour la Maison de santé dans le parc des Crocettes et pour le Tennis vont bientôt suivre.

Mais une autre concrétisation de nos engagements, certes moins visible mais tout aussi importante, celle du bien-vivre ensemble dans un environnement

apaisé, prend de plus en plus d'ampleur. Nous faisons en sorte, quotidiennement, de donner une bonne image de notre ville et de ses habitants. Avec, par exemple, l'engagement de nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes qui font preuve d'un dynamisme admirable et remarqué. Ils participent avec enthousiasme aux différents évènements qu'on leur propose : accueil de Jeanne d'Arc, cérémonies patriotiques, inauguration de l'exposition dédiée aux Justes, participation aux ateliers parasportifs lors de l'inauguration du gymnase Marie-Amélie Le Fur...

Cette inauguration a d'ailleurs été une nouvelle occasion de mettre en avant les valeurs que nous défendons. Nous tenions à sensibiliser le plus grand nombre au parasport par divers ateliers animés par des membres de nos associations. Nos jeunes de l'association sportive du collège, nos jeunes du centre de loisirs et nos élus du CMJ ont passé un après-midi ludique et sportif destiné à montrer toute la puissance inclusive du sport et ses répercussions positives sur la société.

Voilà comment nous aimons mettre en avant notre commune ! Par des actions concrètes et positives pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et favoriser le bien-vivre ensemble !

Et personne ne pourra s'y opposer !

Bel été à tous



DATE DU PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL

MARDI
25 juin 2024

20h00 • salle du conseil



En savoir +

Retrouvez l'ensemble
des expressions
politiques
sur le site de la ville

GROUPE MINORITAIRES

Saint-Jean-le-blanc Autrement 2023

Sans revenir sur les projets phares qui étaient les nôtres en 2020 et que nous avons travaillés et bien avancés malgré l'obstruction des frondeurs, nous ne votions pas en 2023 le budget de la nouvelle équipe Municipale le jugeant irréaliste et inquiétant pour nos finances. Irréaliste dans les échéances qui ne pouvaient pas être tenues et inquiétant dans les montants prévus qui explosaient.

Quelques exemples qui confirment notre réalisme : **vestiaire du stade** : 1 100 000 prévu en 2023 (pour info nous avons démarré ce projet à 850 000) on arrive aujourd'hui à 1500 000, **restaurant scolaire** : 1 400 000 annoncé avec ouverture à la rentrée 2024 actuellement projet à 1 800 000 avec ouverture rentrée 2025 ; **Maison de santé** : prévu au budget 2023 une réalisation en 2024 pour un montant total 1 750 000 on ne retrouve plus que 100 000 au budget 2024 ...

Il est à croire qu'après de nombreuses années en tant qu'adjoint M. Le Maire n'a toujours pas compris comment se construit un budget. Être Maire ce n'est pas seulement porter une écharpe, c'est surtout savoir faire des choix et gérer l'équilibre entre les projets et les moyens que nous avons pour les réaliser.

*F Grivotet et F Viaud pour
"saint jean le blanc autrement 2023"*

Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

Licenciement du chef de la police : une injustice insupportable

Le récent licenciement du chef de la police municipale est l'aboutissement de pratiques indignes de notre institution.

Le conseil de discipline avait pourtant donné un avis défavorable concernant la révocation, certains membres qualifiant l'affaire de « *règlement de compte politique* ».

L'ouverture d'une enquête pénale suite aux plaintes dénonçant le harcèlement et la discrimination qu'aurait subi la police municipale, et dans lesquelles le maire est cité, témoigne de la brutalité exercée sur cet agent.

Nous avons appris également que c'est le maire qui a démarché et collecté les témoignages afin de constituer un dossier entièrement à charge, trahissant un intérêt personnel étranger aux intérêts de la collectivité.

L'utilisation des pouvoirs administratifs pour mener des purges politiques sur d'honnêtes fonctionnaires, mettant en péril la survie matérielle d'une famille entière, est une pratique inhumaine et inacceptable dans une démocratie.

Nous appelons la municipalité à la raison sur cette affaire, qui risque de coûter cher à la commune et au contribuable au vu des procédures judiciaires engagées.

*Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX
Contact : avenir.serein.sjb@gmail.com*

Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Le Conseil Municipal a voté le budget de la commune pour 2024. Celui-ci permet a priori de répondre aux besoins de l'exercice tant pour le financement du fonctionnement que pour celui des investissements. Néanmoins, ceci ne lève pas les réserves que nous avons déjà pu émettre à propos des recettes sur les exercices à venir, particulièrement pour finaliser les projets en cours.

Parmi ces projets, l'ouverture de la maison de santé est très attendue et des craintes s'expriment sur le risque de ne pas trouver les professionnels de santé nécessaires, particulièrement les médecins, et au final d'être doté d'une structure qui ne répond pas à l'objectif recherché. Ces interrogations ne doivent pas remettre en cause le projet engagé quant à la construction de cette maison de santé mais une communication plus marquée sur le sujet répondrait aux inquiétudes exprimées.

De plus, une démarche plus collective du Conseil Municipal sur ce projet serait pertinente compte tenu de son importance pour l'ensemble des albijohanniciens et du consensus souhaitable sur un tel sujet.

François GRISON - Manon AMINATOU

CARNET



Bienvenue à

Rayan MOUHOUC	Ariane PELTIER
Leïla IDRISSE	Thelma LE GOFF LOUYOT
Lila CHARIAULT	Leihanna BROOKS
Tessa KLEIN	Charlie TORSET
Simon ROUEIL	Malo TAROUORA
Marceau GUÉGAN RYAN	Caleb RADEL

Ils nous ont quittés

Joseph ROUSSELET	Denise ROMQUIN, veuve GRASSETIE
Yolande TESSIER, épouse COUMAILLEAU	Chantal BOLLÉA, veuve MARIE
Jeanne GUTTER, veuve ANDRES	Jean MEILLER
Renée LOISEAU, épouse GIRARD	Irène NICOLAS, épouse ROY
Françoise GOJON	Luzia DOS SANTOS LOPES, épouse MARQUES ROSA
Ginette DORARD, veuve DESTREZ	Théodore KORENFELD
Pascal LANSON	Dominique HALLÉ, veuve LONGCHAMP
Robert LE BERRE	Jeanine CAMMAGRÉ, veuve BALANÇA
Nicolas COUPE	Claudette GOULEY, épouse GUILLAUME
Ginette DESGENS, veuve COUSIN	Jean-Marie LONGUÉPÉE
Patrick MAKOSZA	Jeanine MAIGRE, veuve BOSSUET
Louise PEULLIER, veuve NAVILLE	
Pierre MÉTAUT	

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À SAINT-JEAN-LE-BLANC



Suite à la dissolution récente de l'association des Anciens Combattants de notre commune, un collectif a décidé de créer l'association « *Union des Combattants et du Souvenir* ». Celle-ci perpétue et continue à rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont défendu le territoire national et développent le Devoir de Mémoire.

Il est important de préserver et transmettre les valeurs républicaines de Liberté, Égalité et Fraternité, valeurs qui forgent l'identité nationale. Pour ces raisons, l'association souhaite rassembler les Albijohanniciens et Albijohanniciennes, issus du monde combattant comme de la société civile, qui désirent partager ses valeurs en transmettant notre Histoire commune, aussi bien nationale que locale, aux générations futures.

Si vous souhaitez participer et devenir acteurs de cette transmission, n'hésitez pas à rejoindre notre association ! Vous pouvez nous contacter par mail à ucs.saintjeanleblanc@orange.fr

« RUE DES CAPUCINS »

Vous aurez forcément remonté cette petite rue qui part du bourg pour rejoindre les bords de Loire, au moins pour vous rendre au bureau de Poste ou déposer votre enfant à l'école primaire Demay-Vignier...

Si la longueur de cette voie est plutôt courte d'un peu plus d'une centaine de mètres, son histoire, elle, s'étend sur plus de 8 siècles !

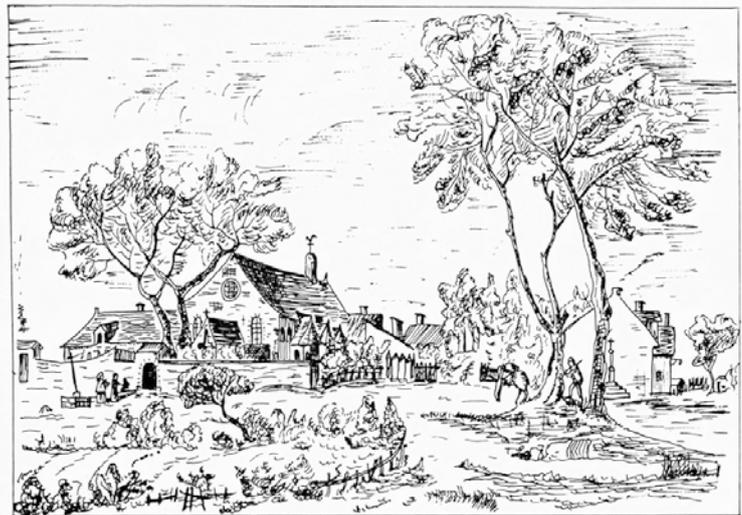
Un château fort y fut construit au Nord-Est, un peu avant le XIII^e siècle, quasiment les pieds dans l'eau, car à cette époque, la Loire s'étendait bien plus largement que de nos jours... Au Sud du château, une petite chapelle y avait été également élevée.

En 1578, le roi Henri III offrit le château, tombé en ruine et cette petite chapelle aux moines de l'ordre des Capucins. Ces derniers édifièrent leur couvent, rasant la petite chapelle et sur son emplacement, élevèrent une plus grande église qu'ils fréquentèrent jusqu'à leur expulsion en 1792 et virent leur monastère vendu comme bien national. Leurs longues histoires et les vestiges de souterrains retrouvés sont relatés dans le livre de Clément BORGAL « *Histoire de Saint-Jean-le-Blanc* » aux Éditions PUBLIX (I.S.B.N 2-905152-00-1).

Deux ans après, une faïencerie s'y installe, puis en 1820, un atelier de produits chimiques, en 1853, une fabrique de crème de tartre et enfin, une verrerie en 1860 !

Pour finir, cette église des Capucins sera démolie en 1877 et sa propriété foncière sera donnée au petit séminaire de Sainte-Croix d'Orléans. Aujourd'hui, l'école spécialisée de Plein Air et l'école primaire Demay-Vignier y sont implantées.

Le Nord-Ouest de la rue a connu également une tuilerie avec sa grande cheminée au début du XX^e siècle.



Légende : A l'angle de cette petite rue et celle du Général de Gaulle, une colonne en pierre surmontée d'une croix en fer reste, probablement, l'ultime témoignage de cette longue histoire... serait-ce elle qui trône au même emplacement à la droite du dessin, derrière le grand arbre ?

Nota : récemment, suite à une chute accidentelle, ce calvaire a momentanément disparu. Souhaitons qu'il reprenne rapidement son emplacement car le devoir de mémoire, c'est aussi cela et pour que ce lieu ne reste pas sans histoire...

Erratum : dans l'article consacré à Jean BONNET (*Saint-Jean-le-Blanc & Vous* n°89 de mars 2024), vous étiez invités à découvrir des vestiges de cuves à vin au n°13 de la rue du Général De Gaulle. C'est en réalité dans la petite cour du n°15 qu'il faut vous rendre...

Laurent PITOT - Passionné par l'histoire des hommes et du patrimoine.

agenda

CONCERT DU CHŒUR AMATEUR DE LA MUSIQUE DE LÉONIE

Samedi 8 juin - 20h30
Espace Montission

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin - 8h à 18h

EXPOSITION ARTISTIQUE MUNICIPALE

Du samedi 15 juin au
dimanche 23 juin
Château

ROUTE DE LA ROSE EN FÊTE

Dimanche 16 juin - 9h à 13h
Parc du château

LES ÉCHAPPÉES À VÉLO

Dimanche 16 juin - 9h à 13h
Espace Montission

PRÉVENTION VÉLOS

Mercredi 19 juin - de 14h à 18h
Place de l'Église

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin - A partir de 18h
Parc du Château

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Samedi 22 juin

- 16h30 - Parc du Château
Concert des élèves
de l'École Municipale
de Musique
- 20h00 - Église Saint-Jean-
Baptiste
Concert du Quintette à vent
- 20h30 - Place de l'Église
Vente de flambeaux et
de lampions avec animation
de sculptures sur ballon
- 21h45 - Place de l'Église
Départ de la retraite aux
flambeaux
- 22h30 - Levée des Capucins
Feu de la Saint-Jean
- 22h45 - Levée des Capucins
Feu d'artifice
- 23h00-2h00 - Place de l'Église
Bal

VIDE-GRENIER

Dimanche 23 juin - 8h à 18h
12h - Apéritif musical avec les
Amis de l'École de Musique
Parc du Château

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 juin 2024 - 20h
Salle du conseil

DES CRÉATIONS ET DES LIVRES

Mercredi 26 juin - 15h
Bibliothèque

SET AU CHÂTEAU

Vendredi 28 juin - 19h à 01h
Parc du Château

CINÉ PLEIN-AIR MISSION IMPOSSIBLE DEAD RECKONING

Samedi 6 juillet - 22h30
Parc du Château

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Dimanche 14 juillet - 11h00
Monument aux morts

CINÉ-MÉMOIRE DE GAULLE

Mercredi 17 juillet - 16h
Espace Scénique de Montission

CINÉ-MÉMOIRE LA GRANDE VADROUILLE

Mercredi 21 août - 16h
Espace Scénique de Montission

CINÉ PLEIN-AIR BARBIE

Samedi 31 août - 21h30
Parc du Château

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre - de 13h à 18h
Salle Montission

CET ÉTÉ, ADOPTE UN ROMAN

Tout l'été
Bibliothèque municipale

JEUX DE SOCIÉTÉ

Juin - juillet - août - les vendredis
de 16h à 18h
Bibliothèque municipale

BIBLIOTHÈQUE HORS LES MURS

Juin - juillet - les mercredis matin
à partir de 10h30
Kiosque du Château

La Ville à votre écoute

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Église
B.P. 07

45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

ACCUEIL

02 38 66 39 61
accueilmairie@saintjeanleblanc.com

ÉTAT CIVIL

02 38 66 10 54
etatcivil@saintjeanleblanc.com

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

02 38 66 81 53

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 38 66 18 34 ou 35
ccas@saintjeanleblanc.com

SCOLAIRE

02 38 66 10 52
scolaire@saintjeanleblanc.com

PETITE ENFANCE

02 38 66 18 33
petiteenfance@saintjeanleblanc.com

BIBLIOTHÈQUE

02 38 66 78 44
bibliotheque@saintjeanleblanc.com

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

06 13 09 20 79
ecoledemusique@saintjeanleblanc.com

VIE ASSOCIATIVE

02 38 66 86 34
associations@saintjeanleblanc.com

LOCATION SALLE

02 38 51 01 22
location@saintjeanleblanc.com

COMMUNICATION

02 38 66 13 53
communication@saintjeanleblanc.com

URBANISME, SERVICES TECHNIQUES, ESPACES VERTS

02 38 66 06 84
urbanisme@saintjeanleblanc.com,
servicestechmiques@saintjeanleblanc.com

POLICE MUNICIPALE

02 38 66 84 52 - 06 26 74 00 05
policemunicipale@saintjeanleblanc.com



www.saintjeanleblanc.com



Instagram
villesaintjeanleblanc



www.facebook.com/
VilleSaintJeanBlanc